

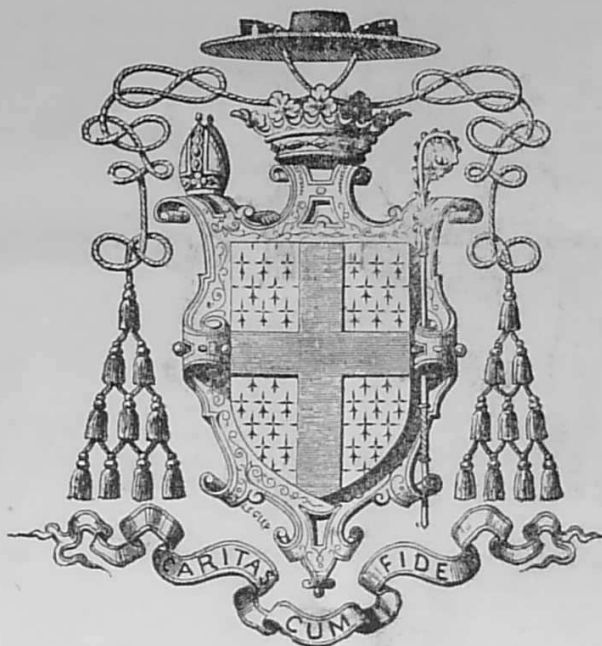
LETTRE-CIRCULAIRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE VANNES

RELATIVE AU

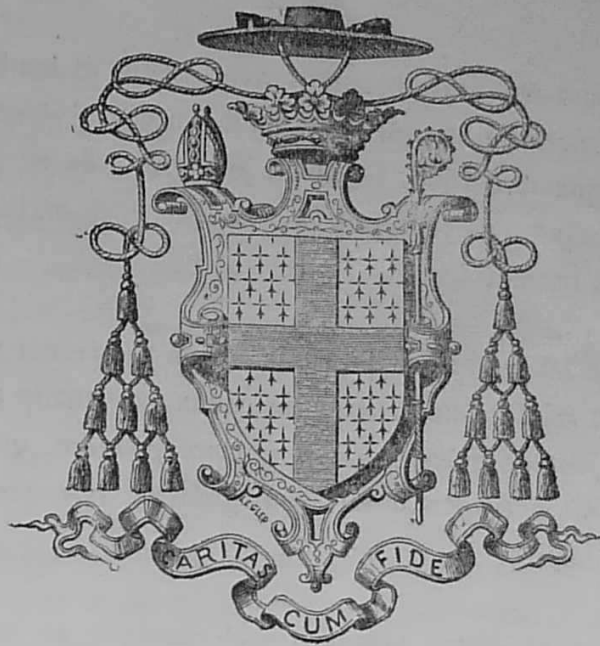
COURONNEMENT DE SAINTE ANNE.



VANNES

L. GALLES, IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE.

1868.



LETTRE-CIRCULAIRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE VANNES

RELATIVE AU

COURONNEMENT DE SAINTE ANNE.

I.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Je vous sais impatients de recevoir quelques instructions circonstanciées à propos de la Fête qui préoccupe et enflamme notre piété filiale. Pour plusieurs motifs, qu'il n'est pas opportun de mentionner ici, j'avais résolu de n'exaucer vos vœux qu'après avoir déposé aux pieds de Notre-Dame du Roncier ma trop modeste offrande et mes justes hommages.

Ce premier tribut a été payé par tous avec amour et bonheur. Notre cœur restera touché du spectacle attendrissant qu'il Nous a été donné de contempler à Josselin, le 8 septembre 1868. Combien je regrette de ne pouvoir exprimer convenablement ce que mes yeux ont vu, ce que mes oreilles ont entendu, ce que mon âme a ressenti !

Venez plutôt, le 50 septembre prochain, vous prosterner avec Nous devant l'image vénérée de sainte Anne, dans le vieux sanctuaire témoin de tant de prodiges ! En ce jour de grâces et d'indulgence plénière, que le Saint Père a fait pour la gloire de notre Patronne, vous goûterez avec ivresse les transports que je renonce à décrire.

Tous les Évêques de notre province ecclésiastique se sont donné rendez-vous à cette solennité. Ils ont droit d'attendre de nous l'accueil le plus empressé. Comment reconnaître le gracieux concours que Leurs Grandeurs nous ont prêté ! Sainte Anne y pourvoira.

Nous conserverons jusqu'au dernier moment l'espoir de recevoir Notre Frère de Nantes. Il Nous a déclaré de la façon la plus obligeante ses pieuses intentions. Si sa précieuse santé exige un sacrifice, nous l'accepterons avec soumission, et nous l'offrirons à Dieu pour prix d'une guérison chère à l'Église. En ce cas, le vénérable Prélat dirait sans doute, comme l'Apôtre : *Pour moi, absent de corps, j'étais présent en esprit* (1). Son représentant nous en apporterait la nouvelle assurance.

Deux autres Pontifes, qui nous appartiennent à d'autres titres que leur origine, ont consenti, de la meilleure grâce, à partager notre enthousiasme. Qu'ils soient les bien-venus ! Sainte Anne les récompensera de cette démarche qui nous réjouit et nous honore.

Le Très Révérend Père Abbé de Thymadeuc se résignera de nouveau à quitter, pour quelques heures, sa chère solitude. Il nous en apportera le bon exemple de la pénitence, plus nécessaire que jamais peut-être, et le suave parfum d'une trop rare modestie.

(1) 1^{re} Ep. aux Cor., v, 3.

Quelle sera belle et édifiante, Nos très chers Frères, cette réunion de Pontifes, sous la présidence de notre illustre Métropolitain ! Je les vois, par anticipation, qui s'avancent, le visage rayonnant d'une douce joie, revêtus de leurs insignes, entourés de leurs assistants respectifs, précédés de la Statue miraculeuse et des comrones réservées à la Fille et à la Mère. Quel cortège et quel triomphe ! N'entendez-vous pas les chœurs des Anges qui redisent, au ciel, sur leurs harpes d'or, les chants de victoire par lesquels nous saluons à l'envi nos deux Souveraines. Admirez ces pèlerins innombrables ! Comme ils se pressent ! que de ferveur dans leur dévotion ! que de douceurs dans leurs larmes ! Il en est qui espèrent contre toute espérance humaine. Tous bénissent le Ciel de leur avoir fait de si religieux loisirs. Ils arrivent des divers points de la Bretagne et de quelques autres provinces. C'est la même étoile qui les a conduits : leur antique foi. Les mêmes sentiments les animent : l'espérance ou la reconnaissance ; dans l'un et l'autre cas, l'amour. Avec quel respect ils s'inclinent sous la bénédiction de leurs évêques bien-aimés ! Point de ces curiosités vulgaires, de ces complaisances profanes, de ces maintiens contrains ou calculés. Toutes leurs démonstrations partent d'un cœur pénétré, d'un esprit plus élevé que les apparences, d'un caractère fortement trempé dans une instruction chrétienne, dans des mœurs et coutumes d'un autre âge. Ces brebis connaissent leurs pasteurs, qui les retrouvent et les considèrent avec une complaisance toujours ancienne et toujours nouvelle. Chacun répète à sa manière, de cœur sinon de bouche : *Qu'il est bon et agréable pour des frères d'habiter ensemble* (1) !

A vrai dire, il n'y aura, en pareille rencontre, qu'un pasteur et qu'un troupeau. Le souvenir du Souverain-Pontife dominera l'assemblée. Notre Père commun nous recommandera, du haut de son Calvaire, à sainte Anne : « *Femme, dira-t-il, voilà tes enfants ! J'ai foi en ta sollicitude maternelle ! Garde-les bien ! Les temps sont mauvais. Tant de loups ravissants se cachent sous des peaux de brebis ! Le monde en est plein. Ne souffre pas qu'ils entrent dans la bergerie !* »

Ayons donc confiance, Nos très chers Frères ! L'Aieule du Sauveur des hommes ne nous a-t-elle pas donné mille preuves de sa puissance et de sa

(1) Au liv. des Psaumes.

Inté? Invoquons-la; aimons-la; écoutons ses inspirations; faisons tout ce qu'elle nous dira, dans l'adversité comme dans la prospérité, à tous les âges et dans toutes les conditions, à la vie et à la mort.

Telles sont, Nos très chers Frères, les résolutions que devra nous inspirer la vue de ces évêques, de ces prêtres, de ces fidèles, *qui n'auront qu'un cœur et qu'une âme*, qui marcheront, avec une noble émulation, sous les bannières de sainte Anne et de Marie. Ce défilé magnifique, commencé dans l'étroite enceinte du sanctuaire, pour se continuer, en se développant, sous les arbres séculaires de l'ancien couvent, présentera un aspect imposant, bien fait pour remuer les natures les plus glacées.

L'heure solennelle approchera. Bientôt les couronnes, placées sur l'estrade, après de la Statue, attireront les regards de la foule attentive. Les évêques, les prêtres, les congrégations religieuses, les diverses autorités auront pris les places qui leur étaient réservées.

Le sacrifice se prépare. Des chants, graves comme les pensées et les sentiments qu'ils rappellent, ont frappé nos oreilles. Recueillons nous; prions! Le mystère eucharistique s'opère: il est consommé.

Cependant une voix éloquente se fait entendre. L'orateur si vivement désiré apparaît. C'est le savant doyen de Sainte-Geneviève de Paris, tour-à-tour professeur distingué, prédicateur renommé, habile écrivain, polémiste autorisé. Après avoir vengé la Divinité des blasphèmes et des contradictions d'un esprit superbe et léger, il proclamera chez nous, comme corollaire de sa réfutation victorieuse, l'éclatant triomphe de l'Aïeule de Jésus. Qu'il soit béni, ce prêtre éminent, une des gloires les plus pures du clergé français! Sa présence et sa parole donneront un lustre tout particulier à cette fête nationale, où la Bretagne entière l'aura écouté avec admiration et reconnaissance.

Les esprits seront charmés; les cœurs, émus, les âmes attendront impatiemment que les couronnes bénites brillent aux fronts de la Reine-Mère et de sa Fille, que *toutes les générations appelleront Bienheureuse*.

Les prières de la sainte liturgie se récitent. Les pontifes s'avancent; ils touchent ensemble de la main et du cœur le double symbole d'une double royauté, placé, au nom de Pie IX, sur la tête d'Anne et de Marie.

Salut, ô saintes Reines! Parcourez triomphalement votre royaume. Recevez les hommages de vos heureux sujets. Je les vois qui se disputent l'insigne honneur de charger leurs épaules du précieux fardeau de vos images miraculeuses!

La procession recommence au milieu de l'allégresse générale. Les voix et les instruments alternent et se marient harmonieusement. L'accord est parfait, sur la terre comme au ciel.

Quelques heures plus tard, les cloches de l'église appelleront les pèlerins aux nouvelles jouissances qui leur seront ménagées.

Nous retournerons processionnellement au lieu du couronnement.

Au chant des psaumes succèdera celui des hymnes et des cantiques. Soudain toute voix fera silence.

C'est alors que M^{sr} l'Archevêque de Rennes daignera tirer de son esprit et de son cœur ces accents sympathiques auxquels il nous a accoutumés. Que le vénérable Prélat parle ou qu'il écrive, il est compris; il persuade, s'il n'est pas toujours obéi. Sa Grandeur ne se contentera donc pas d'avoir adressé à ses chers diocésains une lettre que nous avons lue avec bonheur et gratitude. Il ne Lui aura pas suffi d'apporter à notre Patronne une offrande qui caractérisera une fois de plus son inépuisable charité. Nous aimerons à l'entendre redire de sa voix la plus éloquente, les titres de sainte Anne à notre piété filiale.

L'orateur des secondes Vêpres méritait à tous égards d'être précédé dignement sur les hauteurs de l'éloquence de la chaire. Les deux discours prononcés à Sainte-Anne, le 30 septembre prochain, auront un retentissement salutaire jusques au-delà de notre chère Bretagne.

Dieu soit loué d'avoir permis que je trouvasse, en cette occurrence, tant de talent uni à tant de bienveillance! Il en tirera sa gloire. Malheur à nous, Nos très chers Frères, si nous abusons de toutes ces faveurs!

11.

Cette fête devra donc avoir un lendemain. Elle ne sera vraiment belle qu'à cette condition. Mais l'influence de la veille se fera sentir les jours suivants. Comprenez-moi.

La dernière procession sera accompagnée et suivie de nombreuses bénédictions, dont l'une donnée par Jésus-Christ lui-même.

Je vous laisse à penser. Nos très chers Frères, quelles actions de grâces nous devons rendre, après tant de bienfaits, au ciel et à la terre. Votre fermeté habituelle m'est un sûr garant que vous voudrez faire honneur à toutes nos obligations. Je vous en félicite. Soyez bénis ! Dès aujourd'hui mettons-nous à l'œuvre ; préparons tout pour ce grand jour. S'il plait à Dieu de l'éclairer de son soleil, à Sainte-Anne, comme à Josselin, nous aurons lieu de concevoir les plus légitimes espérances de cet élan populaire, vraiment catholique et sans mauvais retour, qui console des plus tristes mécomptes et reconforte, malgré de si lamentables défaillances.

Je ne doute pas plus de vos sentiments religieux que de votre libéralité. Aussi bien l'œuvre considérable dont le couronnement de Sainte-Anne n'est qu'un glorieux épisode, m'a fourni l'occasion de vous mieux connaître. Que de ressources offre une population incapable, comme tant d'autres, de se surprendre ! Sous les dehors d'une simplicité primitive, elle cache, sans prétentions, un fond riche et d'une exploitation facile. Que de spontanéité, que de conscience dans ses entreprises ! Pour la faire agir, il suffit de toucher avec délicatesse quelques ressorts intimes, qu'elle ne confie pas au premier venu.

Vous avez bien mérité de votre Évêque. Nos très chers Frères, je déplore mon impuissance à vous manifester les sentiments qu'il vous a voués, en retour de vos excellentes dispositions. Ce qu'il ambitionne avant tout, c'est votre sanctification. Permettez donc que, au lieu de vous adresser de justes mais inutiles compliments, il vous promette le secours de ses conseils, de sa vigilance et de ses prières. Il ne saurait mieux vous prouver son dévouement paternel,

son attachement inaltérable, sa tendre affection. Mais tout ce que le dévouement a de généreux, tout ce que l'attachement a de fort, tout ce que l'amitié a de délicieux et d'enchanteur, tout cela ne satisferait pas les aspirations de mon âme, inquiète de votre honneur. A Dieu ne plaise que je fasse près de vous l'effet d'un airain sonnante ou d'une cymbale retentissante ! Il est nécessaire que le son de ma voix, que les battements de mon cœur produisent dans vos âmes un écho salutaire, une impression sérieuse et durable. Loin de moi la vaine gloire de rechercher des approbations superflues, qui me damneraient sans vous sauver ! Il me sera demandé un compte exact et rigoureux de mon administration. En conséquence, par justice et par charité, je dois calculer avec précision vos plus chers intérêts, vous apprendre à faire fructifier tous les talents que le Père de famille vous a confiés. Il faut donc que je parle, de l'avis de l'Apôtre, à temps et à contre-temps.

Or, Nos très chers Frères, voici un temps favorable ; voici des jours de salut. Pour que notre jubilation soit efficace, que faut-il faire ? Suffirait-il d'élever à notre Patronne un temple plus digne d'elle, de la couronner d'or pur et de pierres précieuses, de tresser des guirlandes, d'orner la vieille chapelle, d'illuminer le petit village, de faire jaillir du sein des ténèbres les rapides étincelles d'un feu d'artifice ?

Tous ces préparatifs rendent de vous le meilleur témoignage. Néanmoins, ce n'est que le côté accessoire et superficiel de votre dévotion envers sainte Anne. Le sanctuaire de vos âmes sera-t-il décoré comme il convient, pour que notre Sainte s'y repose avec complaisance ? Elle est mère. Or, une mère s'oublie pour ses enfants. Elle veut leur bonheur, avant ses intérêts ; elle y travaille ; elle s'y sacrifie ; au besoin, elle meurt à la peine, trop heureuse de se dépenser pour l'enfant qu'elle a mis au monde.

Me trompé-je, Nos très chers Frères ? N'est-ce pas sainte Anne qui m'inspire de vous parler ainsi ? Écoutez :

« Mes enfants, dit-elle, votre ardeur à travailler à ma maison me cause une grande joie. J'accepte avec attendrissement la couronne que m'a décernée l'Auguste représentant de Jésus-Christ. D'ailleurs, elle m'est offerte si amoureusement ! Comment resterais-je insensible à tout ce qui peut vivifier le

ulte qui m'est rendu dans ce bon pays que j'ai tant aimé ! Mais, ne prenez pas le change ; dans le plan divin, ces honneurs exceptionnels tendent à la plus grande gloire de Dieu, à l'exaltation de son Église, au salut de ses enfants. La protection dont je me plais à couvrir cette terre de bénédiction, toujours fidèle à son passé, est un moyen et non la fin. Jamais elle ne vous fera défaut. Que votre liberté ne mette aucune entrave à mes desseins sur vous ! Sans doute, votre foi traditionnelle vous a sauvé de plus d'un péril. Efforcez-vous de la faire agir, par la charité, dans l'ordre surnaturel. Votre cœur, si large, qui se dilate aisément, doit s'épanouir à la douce chaleur du soleil de justice. Montrez-vous dignes de vos pères. Dites, après eux : *Potius mori quàm fadari!* Entendez cette devise dans son sens chrétien. La pire des souillures, la seule, à bien dire, c'est le péché. Donc, ne péchez plus ! Loin de vous ces vices honteux et dégradants dont vous n'avez pas toujours su ni voulu vous affranchir ! Que votre renommée, si bonne par comparaison, demeure désormais sans tache ! Venez à moi, mes enfants, vous surtout qui êtes surchargés, je partagerai votre fardeau. Mais j'aurais beau suspendre, à votre avantage, les lois ordinaires de la nature, guérir toutes vos infirmités corporelles ; si vous ne souffrez pas que je vous préserve des causes et des conséquences des maladies de l'ordre moral, tout sera compromis, tout est perdu, même l'honneur, au moins pour la vie future, auprès de laquelle la vie présente n'est qu'une ombre qui fuit. »

Nos très chers Frères, cette exhortation maternelle à une vie sainte et conforme à vos sentiments religieux sera entendue. Que chacun en prenne l'engagement sacré, à la veille de la touchante cérémonie qui remue d'avance les fibres les plus sensibles et les plus puissantes de notre être.

A ce prix, ô mon pays, tu grandiras en considération et en mérite devant Dieu et devant les hommes. Sainte Anne, en qui tu espères, que tu vénères et qui fait ta force, t'obtiendra la grâce de *combattre le bon combat, de garder la foi, de fournir la plus noble carrière. Le reste te sera donné par surcroît.* A ton tour, tu recevras de celui qui juge les peuples et les monarques, la couronne de justice et de gloire. Elle ne se flétrira jamais.

A ces causes, après avoir imploré la protection de sainte Anne et de Marie, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit.

ARTICLE PREMIER.

En vertu d'un bref du Souverain-Pontife, et en son nom, Nous couronnerons la statue de sainte Anne, le mercredi, 30 septembre prochain.

ARTICLE 2.

Un Triduum, préparatoire à la solennité du 30 septembre, sera célébré dans la chapelle du pèlerinage, les 27, 28 et 29 du même mois.

ARTICLE 3.

Pendant toute l'octave du couronnement, des exercices de piété seront accomplis publiquement le matin et le soir, dans la chapelle du pèlerinage.

ARTICLE 4.

Le programme des exercices du Triduum, de la fête et de l'octave sera imprimé, distribué et affiché en temps et lieu.

ARTICLE 5.

Nous invitons les Prêtres et les fidèles de notre diocèse à renouveler l'expression de leur piété filiale envers sainte Anne, à recommander à cette puissante Protectrice l'Église et la France. Les personnes pieuses, les Religieux et les Religieuses, qui vivent en communauté, pourront faire une ou plusieurs communions à ces fins.

ARTICLE 6.

Nous désirons vivement que toutes les paroisses du diocèse soient représentées au couronnement de sainte Anne, par des prêtres, par des fidèles, par un signe matériel quelconque, *croix, bannières, étendards*, etc.

Ces différents objets, anciens ou nouveaux, resteront la propriété de chaque paroisse, à moins qu'on ait la pieuse générosité d'en faire don à la chapelle du pèlerinage.

ARTICLE 7.

Le soir du 29 septembre, après le son de l'Angelus, toutes les cloches des paroisses, des chapelles et des communautés de Notre diocèse, annonceront, pendant quelques minutes, la cérémonie du lendemain. Cette première salutation sera de bon augure et réjouira tous Nos chers diocésains.

Et sera Notre présente lettre-circulaire lue intégralement au prône de la Messe principale dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, le Dimanche après sa réception.

Donné à Vannes, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de Notre Secrétaire général, le 15 septembre 1868, octave du couronnement de Notre-Dame du Roncier.



† JEAN-MARIE, *Évêque de Vannes.*

Par Mandement de Monseigneur :

J.-M. LE MENÉ, *Chan. hon., Secr. gén.*

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

BREF RELATIF AU COURONNEMENT DE SAINTE-ANNE.

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE JEAN-MARIE, ÉVÊQUE DE VANNES.

PIE IX, PAPE.

Vénérable Frère, Salut et bénédiction apostolique. Vous Nous avez fait exposer qu'auprès d'Auray, dans votre diocèse de Vannes, il y a une église ou un sanctuaire assez remarquable par son antiquité et par le culte des aïeux ; que le peuple chrétien et même des princes souverains ont coutume de s'y rendre, par dévotion, pour y vénérer la bienheureuse Vierge Marie, dont l'image, placée aux pieds de la statue de sainte Anne, sa mère, se présente au culte des pieux fidèles ; et qu'enfin vous désiriez couronner, en Notre nom, aussi bien la statue de la bienheureuse Vierge Marie que celle de sainte Anne, qui est regardée par les habitants de ce pays comme leur principale patronne dans le ciel.

Sachant que cette grâce sera, pour les fidèles confiés à votre sollicitude pastorale, et pour les peuples voisins de votre diocèse, un très puissant motif pour augmenter de jour en jour leur piété et leur dévotion envers la Vierge Immaculée et sa Mère, Nous avons résolu d'exaucer ces vœux, et de vous donner aussi à vous, Vénérable Frère, un témoignage de Notre bienveillance apostolique. C'est pourquoi, par la teneur des présentes, en vertu de Notre autorité apostolique, Nous vous donnons et accordons, Vénérable Frère, le pouvoir de placer, en Notre nom, ou au nom du Pontife romain, et au jour choisi par vous dans l'année courante, sur la statue susdite de la bienheureuse Vierge Marie, une *couronne* que vous aurez préalablement bénite. En vertu de la même autorité, Nous vous permettons également, après avoir béni une autre *couronne*, de la mettre sur ladite statue de sainte Anne.

Nous accordons une *indulgence plénière* de leurs péchés à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, vraiment pénitents, confessés et communiés, visiteront dévotement ladite église ou ledit sanctuaire, le jour du couronnement, ou l'un des sept jours suivants à leur choix, et y adresseront à Dieu de pieuses prières pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre sainte mère l'Église. Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur que cette indulgence puisse être appliquée, par voie de suffrage, aux âmes du Purgatoire. Les présentes lettres sont valables pour cette fois seulement.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 22 mai 1868, et la 22^e année de notre Pontificat.

N. Card. PARACCIANI-CLARELLI.